

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 10 (1891)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef : Paul STRÖHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE : *Société suisse de numismatique*. Avis officiels. — **A. Sattler**, Ein unedirtes Sechskreuzerstück von Johann Anton von Federspiel, Bischof von Chur. — **L. Dufour**, Deux contrats de graveurs en médailles genevois. — **D^r Ladé**, Note sur quelques deniers sécusins d'Amédée III, comte de Savoie. — **E. Hahn**, Römischer Münzfund in Arbon. — Mélanges. — Bibliographie. — Annonces.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

AVIS OFFICIELS

Une nouvelle édition du *Catalogue de la Bibliothèque de la Société*, dont le besoin se faisait vivement sentir, paraîtra dans le courant de l'année prochaine. A cette occasion, le Comité adresse un pressant appel à ses collègues et à toutes les personnes s'intéressant à la numismatique qui seraient disposées à se dessaisir de leurs doublets ou livres sans usage, en faveur de nos collections ; les ouvrages généraux sur les différentes branches des sciences historiques et les travaux plus spécialement de numismatique et d'archéologie seront les très bien venus, ainsi que toutes